HABILITATION ELECTRIQUE BT - RECYCLAGE

HEBT - Recyclage

OBJECTIFS :

- **Revalidation de l'Habilitation électrique BT initiale (recyclage recommandé tous les 3 ans)**

- Énoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Mettre en application la nouvelle norme NFC18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

PUBLIC VISÉ :

- Chargé d'intervention
- Électricien exécutant
- Chargé de travaux
- Chargé d'opération spécifique
- Chargé de consignation

PRÉREQUIS :

- Avoir déjà obtenu une Habilitation électrique Basse Tension

EFFECTIF :
De 5 à 12 personnes

DURÉE :
10,50 heures, soit 1,5 jour

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Étude du support de cours remis à chaque stagiaire,
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels INRS appropriés aux sujets traités,
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues,
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire,
- Contrôle des connaissances.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Présentation, vidéos
- Support de cours, livret
- Matériel pédagogique

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.
- Remise d'un certificat d'habilitation

ACCES HANDICAPÉS :
Oui

TARIFS :
495,00 € par participant
Pour un tarif en intra, nous contacter

PROCHAINE(S) SESSION(S) :
Pour connaitre les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com

DESCRIPTION :

BR : Chargé d'intervention

Opérations effectuées :

Effectuer des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement

- Dépannage d'une machine, d'un équipement, d'une installation
- Contrôle de fonctionnement, réglage, mesurage

B1 (V) : Electricien exécutant

B2 (V) : Chargé de travaux

BE ESSAI : Chargé d'opération spécifique

Opérations effectuées :

Réaliser des travaux d'ordre électrique

- B1 – Ne peut travailler seul, applique les instructions reçues : câblage, raccordement, mesurage, essais, vérification, manœuvre
- B2 – Prépare, analyse, surveille l'exécution des travaux tout en y participant. Consulte les plans, détermine le mode d'action, désigne les exécutants
- B2 – Essais – Assure les essais afin de vérifier le bon fonctionnement d'une installation, la réceptionne.
- Branchement / débranchement d'équipements amovibles
- Mise à l'arrêt d'un transformateur HT/BT
- Manœuvres de consignation de cellule HTA (< à 50 000 KV) sous les ordres d'un HC

BC : Chargé de consignation

Opérations effectuées :

Réaliser des consignations électriques ou mises hors tension

- Mise en sécurité d'une installation
- Condamnation d'organes de séparation électrique
- Mise à la terre et en court circuit
- Déconsignation des installations, gestion des accès